

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi le 5 mars 2019
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers

ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

052-19 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

053-19 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de février 2019
soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée.

**Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière
assemblée**

COMPTES PAYABLES

054-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Michell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 5 mars 2019, représentant
des déboursés de 288 255,83 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits
comptes, par les chèques # 35288 à # 35382 inclusivement.

que le paiement de la facture # 144893 de LOCAPLUS COWANSVILLE INC., datée du 1
mars 2019, au montant de 60,99 \$ soit autorisé.

que le paiement de la facture # 2018-000296 du 28 janvier 2019 au montant de 1032,99 \$ (frais administratifs de la Cour municipale commune du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018 Ville de Cowansville) soit entériné.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 281 771,47 \$, dont un montant de 1 853,08 \$ affecte l'année 2018 et un montant de 279 918,39 \$ affecte l'année 2019 ; le solde des dépenses de 7 578,34 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

REMBOURSEMENT DE DEPENSES

055-19

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu qu'un montant de 85,42 \$ soit remboursé à monsieur le conseiller François Tremblay pour des menues dépenses effectuées dans le cadre de l'activité « *Plaisirs d'hiver – Selby on ice* » qui s'est tenue le 2 mars dernier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 990.

ADOPTION RÈGLEMENT N° 393-19 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

056-19

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que le règlement n° 393-19 relatif à la gestion contractuelle soit et est adopté.

Adopté.

NOMINATION DES RESPONSABLES DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION DE NOUVELLES POPULATIONS

ATTENDU QUE la MRC Brome-Missisquoi déploie une stratégie d'attraction de jeunes familles et de la main d'œuvre ;

ATTENDU QUE la MRC souhaite maintenir un lien de communication avec les municipalités et informer les conseils municipaux de l'avancement de la stratégie ;

ATTENDU QUE la municipalité de Dunham est partenaire dans la démarche d'attraction de nouvelles populations ;

ATTENDU QUE la MRC souhaite que chaque municipalité nomme un employé et un conseiller municipal comme responsable du dossier d'attraction de nouvelles populations.

IL EST :

057-19

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu de nommer monsieur François Tremblay, conseiller municipal et madame Andréanne Godbout, inspectrice municipale, à titre de responsables du dossier d'attraction pour la municipalité de Dunham.

Adopté.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

PROCURATION GENERALE 2019 A LA SAAQ

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

058-19 et unanimement résolu que les personnes suivantes soient mandatées par procuration pour représenter la Ville de Dunham dans toutes les transactions en personne au bureau de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) au cours de l'année 2019 :

- Pierre Loiselle, directeur général
- Nicole Gingras, trésorier
- James Sherry, surintendant voirie

Adopté.

AVIS DE MOTION ET DEPOT REGLEMENT D'EMPRUNT TECQ 2014-2018

059-19 Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement d'emprunt relatif au programme TECQ 2014-2018.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 394-19 prévoyant un règlement d'emprunt relatif au programme TECQ 2014-2018.

SOUSSIONS RUE DE LA SÛRETÉ

Suite à notre appel d'offres public pour la construction de la rue pour desservir le futur poste de la Sûreté du Québec (rue de la Sûreté), huit (8) soumissions nous sont parvenues et ont été ouvertes publiquement le 18 février 2019 à 10 heures, soit :

EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC.	177 831,61 \$ (taxes incluses)
BERTRAND OSTIGUY INC.	214 083,45 \$ (taxes incluses)
EXCAVATION M. LECLERC	237 337,14 \$ (taxes incluses)
EXCAVATION DÉMOLITION APOGÉE INC.	244 266,69 \$ (taxes incluses)
GESTION DEXSEN INC.	246 650,12 \$ (taxes incluses)
EXCAVATION DOMINIC CAREY INC.	259 004,35 \$ (taxes incluses)
UNIVERT PAYSAGEMENT INC.....	304 988,43 \$ (taxes incluses)
B. FRÉGEAU ET FILS INC.	314 707,94 \$ (taxes incluses)

Après étude et recommandation de nos consultants, il est :

060-19 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par EXCAVATION ST -PIERRE ET TREMBLAY INC. soit acceptée, conditionnellement à l'obtention de la permission de voirie du MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, nécessaire pour l'ouverture de cette rue sur la route 202, de juridiction provinciale.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie que les crédits nécessaires aux fins de cette dépense seront disponibles à même l'emprunt prévu au règlement n° 368-17.

CESSION LOT 4 238 911 DOMAINE BEAUX RÊVES INC.

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

061-19 et unanimement résolu que la Ville de Dunham accepte la cession, pour 1 \$, du lot 4 238 911 du cadastre du Québec, propriété de DOMAINE BEAUX RÊVES INC., et autorise monsieur le maire Pierre Janecek, ou en son absence, le maire suppléant, et le directeur général, Monsieur Pierre Loiselle, ou en son absence, la trésorière, madame Nicole Gingras, à signer pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires à être préparés par M^c Mylène Paquette, notaire.

Adopté.

PERMANENCE KEVIN RUMSBY

062-19 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que suite à l'obtention de la classe 3 sur son permis de conduire, la permanence d'emploi soit accordée à monsieur Kevin Rumsby en date du 4 mars 2019, et que son salaire horaire soit ajusté à 21,959 \$ selon la résolution n° 261-18 adoptée précédemment.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 141 et les contributions de l'employeur s'y rapportant.

VENTE POUR TAXES LOT 3 979 590 - 112 RUE LASNIER

063-19 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le greffier à procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires, de la manière prescrite par la LOI SUR LES CITÉS ET VILLES, de la propriété de madame Jeannine Lebeau lot 3 979 590 du cadastre du Québec, avec bâtisse érigée au 112, rue Lasnier à Dunham.

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

COMMANDE SYSTÈME BOÎTE INTERCHANGEABLE

064-19 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 9 798,75 \$ (plus taxes) soit autorisé pour la fourniture et l'installation d'un système de boîte interchangeable (roll-off) de TENCO, et un montant approximatif de 24 000 \$ pour les pièces et équipements nécessaires à son installation (pompe, cylindres, boyaux, réservoirs, valves, manettes, etc.). Les fournisseurs seront ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC. et SOUDURE BRAULT INC. pour l'installation.

La commande pourra être donnée dès l'entrée en vigueur du règlement n° 393-19 relatif à la gestion contractuelle, et cet équipement sera financé par le fonds de roulement de la municipalité et remboursé en trois (3) parties égales sur les budgets 2020, 2021 et 2022.

Adopté.

COMMANDE BENNE BASCULANTE

065-19 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 34 400 \$ (plus taxes) soit autorisé pour la fourniture et l'installation d'une benne basculante en aluminium modèle Alcoa de 15 pieds. Le fournisseur de la benne et son installation sera SOUDURE BRAULT INC.

La commande pourra être donnée dès l'entrée en vigueur du règlement n° 393-19 relatif à la gestion contractuelle, et cet équipement sera financé par le fonds de roulement de la municipalité et remboursé en trois (3) parties égales sur les budgets 2020, 2021 et 2022.

Adopté.

COMMANDE CITERNE AVEC PULVÉRISATEUR À EAU ET ABAT-POUSSIÈRE

066-19 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 16 000 \$ (plus taxes) soit autorisé pour la fourniture et l'installation d'une citerne de 3 250 gallons (12 300 litres) en polypropylène, pompe, rampe de 12 pieds, 24 buses, plateforme, boîte de contrôle dans la cabine.

Cet équipement sera financé par le fonds de roulement de la municipalité et remboursé en trois (3) parties égales sur les budgets 2020, 2021 et 2022.

Adopté.

TRAVAUX DE FAUCHAGE ABORDS ROUTIERS 2019

067-19 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que les travaux de fauchage des abords routiers pour la saison 2019 soient confiés à ANDRÉ PARIS INC., selon son offre de services du 31 janvier 2019, pour un montant de 18 875 \$ plus les taxes applicables.

Également que des travaux de débroussaillage, avec une flèche de 30 pieds et une coupe de 6 pieds de diamètre soient effectués, au besoin, au tarif horaire de 125 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

URBANISME

PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 391-19 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS A LA ZONE AC-7

068-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin d'apporter des modifications à la zone AC-7, soit et est adopté.

Adopté.

DEMANDE DEROGATION MINEURE DM-19-01 — 3451, RUE LOISELLE — FRANCOIS HUPPE

069-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 19-01 de monsieur François Huppé afin de permettre un garage de 87 mètres carrés, en dérogation à l'alinéa 3 de l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03 qui indique que la superficie maximale, pour un garage détaché sur un terrain de plus de 1 500 mètres carrés, est de 70 mètres carrés. De plus, la hauteur du garage sera supérieure à la hauteur de la résidence, ce qui est dérogoire à l'alinéa 4 du même article.

Adopté.

DEROGATION MINEURE DM-19-02 LOT 3 980 759 — RUE LAROSE — GESTION SEROY INC.

070-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 19-02 de GESTION SEROY INC. afin de permettre un lotissement d'une superficie de 1 995,7 mètres carrés pour le lot 3 980 759, dans le but d'y construire une maison unifamiliale isolée en dérogation avec l'article 17 du règlement de lotissement n° 244-03, qui indique une norme minimale de 2 000 mètres carrés.

Adopté.

RECOMMANDATION A LA CPTAQ — CLERMONT TURCOTTE

071-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation d'une partie des lots 6 225 477, 5 284 050, 3 979 952 et 5 696 163 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4,91 hectares, présentée par monsieur Clermont Turcotte le 20 janvier 2019. La demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE OBV YAMASKA

072-19

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que monsieur le conseiller François Tremblay soit délégué pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'*Organisme de Bassin Versant de la Yamaska* (conférence seulement) avec un représentant de l'APELS, qui aura lieu le 28 mars 2019 à St-Hyacinthe.

Que le remboursement des frais d'inscription (15 \$ chacun), ainsi que les frais de kilométrage, le cas échéant, soient autorisés.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 11000 310 et # 02 47000 990.

PROJET CARTOGRAPHIE PAR DRONE LAC SELBY

073-19 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise l'utilisation de drones pour effectuer une cartographie et photos aériennes (bandes riveraines) du secteur du lac Selby et qu'une participation financière maximale de 1 500 \$, ou 50 %, de la facture totale soit autorisée pour ce projet proposé par l'Association de Protection de l'Environnement du Lac Selby (APELS).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 499.

PROGRAMME ACCES AUX PLANS D'EAU PECHE RECREATIVE

074-19 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'accès aux plans d'eau pour la pêche récréative (Volet A : Accès aux plans d'eau) et autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires.

Adopté.

TRAVAUX AMENAGEMENT COURS D'EAU SECTEUR RUE CHANTAL

075-19 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal demande l'autorisation de la MRC pour des travaux de réaménagement d'un cours d'eau non verbalisé dans le secteur des rues Lise et Chantal ;

Que le conseil de la Ville de Dunham autorise le versement d'un dépôt remboursable de 2 000 \$ émis au nom de la MRC Brome-Missisquoi.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

BASES DE BÉTON POUR LUMINAIRES TERRAIN DE BALLE

076-19 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu qu'un montant de 15 500 \$ plus taxes soit autorisé pour l'acquisition de 6 bases de béton préfabriquées (livraison incluse) pour l'installation des poteaux de luminaires du futur terrain de balle.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10750 723.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

077-19

AVIS DE MOTION ET DEPOT PROJET REGLEMENT SECURITE INCENDIE

Monsieur le conseiller Guillaume Brais donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement sur la sécurité incendie.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 395-19 modifiant le règlement sur la sécurité incendie.

NOMINATION POMPIERS

078-19

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les personnes suivantes soient nommées pompiers volontaires de la brigade d'incendie de Dunham :

- Alex Cournoyer
- Richard Werner
- Jacques Smith

Adopté.

SERVICE DE PREMIERS REpondANTS DEA

CONSIDÉRANT LE désir de la Ville de Dunham d'offrir un service de premiers répondants à la population par l'intermédiaire de son service de sécurité incendie ;

079-19

Il est Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la mise en place d'un service de premiers répondants de niveau PR-DEA (Premiers Répondants – Défibrillateur Externe Automatique) au sein du service de sécurité incendie et nomme Patrick Cournoyer, directeur de ce service, à titre de personne-ressource dans le dossier auprès du *Centre Intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie-Centre*.

Adopté.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018 — SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

ATTENDU QUE pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (5) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), et Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique) ;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2018 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Dunham ;

